

7 mai 2012

Commune de MONTJAVOULT

Canton de Chaumont en Vexin

INFORMATIONS

Quatre des conseillers municipaux de Montjavoult ont choisi de démissionner. M. le maire a fait de même, mais sa décision ne sera effective qu'après acceptation par le Préfet. Entretemps, jusqu'à l'installation de son successeur après de nouvelles élections complémentaires, il continue à exercer toutes ses fonctions : gestion courante de la commune, direction des personnels communaux, présidence du conseil municipal, du R.P.I. etc... Le conseil municipal prévu le 5 mai n'est donc pas annulé mais reporté à une date proche.

Les élections complémentaires doivent être organisées dans les délais légaux. En attendant, tous les services de la mairie fonctionnent normalement.

Pour les nouveaux élus ces démissions sont surprenantes. Depuis notre élection nous avons fait campagne dans un esprit de compromis et nous avons tenu nos engagements. Nous n'avons fait que redonner vie aux projets en sommeil depuis quatre ans, évoqués auparavant d'un conseil à l'autre sans que rien ne se passe.

Tout n'allait pas pour le mieux à Montjavoult. La situation que nous avons trouvée était préoccupante. Il y avait la partie visible : l'état des routes et le système de circulation qui pose plus de problèmes qu'il n'en résout. Ayant été payé sans poser de questions, ce chantier a laissé la commune sans recours et obligée de corriger les erreurs à ses frais. Et par ailleurs, deux ans sans projet défini pour le presbytère l'ont vu se dégrader doucement. Et puis il y avait la partie moins visible, le mystère entretenu autour de l'augmentation du prix de l'eau, dont toute la délégation de Montjavoult au Syndicat des Eaux disait ne rien connaître le 31 janvier alors qu'ils l'avaient votée l'année précédente et confirmée un mois avant !

L'inaction et l'absence de projet avaient entraîné une gestion au coup par coup, peu efficace et dispendieuse. Depuis la commission voirie a donné l'impulsion nécessaire pour que la commune modernise son équipement.

Des professionnels ont été appelés pour estimer la valeur du presbytère et l'étendue des travaux à y faire, afin de trouver la solution la plus rentable pour qu'il demeure notre propriété et l'un des ornements du village.

M. Maurel, qui a remplacé M. Tessé au Syndicat des eaux, cherche encore à tirer au clair les justifications des sommes dépensées. En l'absence de justificatifs, nous avons refusé d'inscrire au budget la somme exigée. Affaire à suivre donc.

On se souvient aussi des contradictions dans la présentation publique du projet de PADD l'an dernier, où l'on nous promettait un cimetière pour animaux dans un endroit coquet, un mini-lotissement près de la zone artisanale qui pour autant ne gênerait en rien ni le caractère rural de la commune puisque seuls les champs pleins de cailloux seraient choisis ! Nous avons élagué et tenté de ramener de la cohérence dans ce projet qui sera donc plus terre à terre et plus réaliste. Et puis d'autres projets, comme la bibliothèque, le balisage des chemins et d'autres sont en route et n'attendent pas quatre années de plus.

Tout cela passe par le travail des commissions. Le reproche majeur qui était fait à M.Lubrano était justement de se passer de celles-ci et de mettre son conseil devant le fait accompli. Au risque de nous répéter nous rappelons que l'on a moins de chance de se tromper à plusieurs que seul, et qu'une décision collective est celle qui a le plus de chance de convenir au plus grand nombre.

Nous espérons que dans quelques temps le résultat de nos efforts sera visible par tous et que personne ne se sentira oublié, ou ignoré, devant les choix qui auront été faits.

Vos conseillers actuels : Pierre Corade, 1^{er} adjoint,
Mireille Bessaa 2^{ème} adjoint
Jean-Claude Chapuis,
Ghislaine Bellière ,
Jacques Dissard,
Michel Maurel.
